



Luxembourg, le 27.03.2026

AVIS Perturbation 2026/233 du 27.03.2026

Objet: Lignes 611, 641 et 650

En raison de travaux, les P.N.88 Huncherange et P.N.89 Noertzange seront barrées à toute circulation
du samedi 28 mars 2026 au dimanche 12 avril 2026 inclus

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 611

Les courses d'autobus en provenance de Luxembourg seront déviées via après la desserte de l'arrêt Leudelange-Op der Strooss directement via l'autoroute A4 en direction Esch/Alzette – sortie n°4 Foetz – A13 en direction Dudelange – sortie n°7 Kayl – CR165 vers Noertzange suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Leudelange-Beetebuengerwee, Noertzange-Rue Principale ainsi que les localités de Pontpierre, Bergem et Huncherange.

Ligne 641

Les courses d'autobus en provenance de Bettembourg seront déviées après la desserte de l'arrêt Huncherange-Kräizung directement via la route N13 vers Bergem suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Bergem-Am Haff, Bergem-Naerzengerstrooss, Noertzange-Lohrwies, Noertzange-Am Duerf et Huncherange-Kiirch.

Ligne 650

Les courses d'autobus en provenance de Belvaux seront déviées après la desserte de l'arrêt Noertzange-Route de Kayl – route Principale – rue de la Gare – desserte de Noertzange-Gare routière -demi-tour – route Principale/route de Kayl en direction de Kayl – A13 direction Dudelange – sortie n°8 Dudelange – N31 vers Bettembourg suite itinéraire normal et vice-versa.

- Sera desservi exceptionnellement l'arrêt de Noertzange-Gare routière, Bettembourg-Rousegärtchen ainsi que les localités de Fennange et Huncherange.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Noertzange-Rue Principale.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concerné(s).